

Département
du
CALVADOS

Commune
de
CABOURG

Objet : tarifs 2020
location salle
polyvalente de
l'hippodrome

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 28 octobre, le Conseil Municipal de CABOURG composé de 27 membres en exercice, dûment convoqué le 21 octobre, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur le Maire, Tristan DUVAL dans la salle des fêtes.

Etaient présents : Tristan DUVAL, Nicole GUYON, Emmanuel PORCQ, Nadine LEGUEDOIS, Sébastien DELANOE, Colette CRIEF, François BURLLOT, Béatrice DE SELVE, Jean-Pierre TOILLIEZ, Monique BOURDAIS, Didier CUDELOU DE BAQUE, Anne-Marie DEPAIGNE, Jean-Louis LEPETIT, Denis LEBLANC, Annie RICHARDOT, Pascal FATON, Julien CHAMPAIN, Laurent MOINAUX.

Avaient donné pouvoir : Céline LECOEUR à Colette CRIEF, Mohammed EL RHOUL à Nadine LEGUEDOIS, Marie-Hélène CHENEAU à Anne-Marie DEPAIGNE, Charlotte MELNICK à Nicole GUYON, Michel BERKANI à François BURLLOT, Joelle CARBON LENOIR à Julien CHAMPAIN.

Absents : Claude GENERAT, Frédéric GASPIN, Pauline MARSALUT.

Monsieur Sébastien DELANOE est élu secrétaire de séance.

Date d'affichage
30 octobre 2019

Pour : 24
Contre : -

Abstention : -

Vu l'avis de la commission de l'administration générale et des finances en date du 14 octobre 2019,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les tarifs ci-dessous :

	TARIFS 2019	TARIFS 2020
Week-ends et jours fériés	3 560,00 €	3 560,00 €
Autres jours	1 205,00 €	1 205,00 €

Ce prix comprend la fourniture de l'eau, l'éclairage et le chauffage. Le nettoyage est commandé par la commune mais facturé directement aux organisateurs de manifestations par la Société de nettoyage agréée par le Cheval Français.

La location commence le jour nécessaire à la mise en place de la manifestation jusqu'au jour où elle est intégralement libérée.

Toute journée commencée est due en totalité.

La salle ne comporte aucun aménagement ni matériel.

Une fois l'engagement signé, le forfait reste dû.

La salle de l'hippodrome (hall Michel d'Ornano) compte tenu de son utilisation par le Cheval Français, ne peut être louée qu'en tenant compte de la nature de la manifestation envisagée.

Le Maire

Tristan DUVAL

Accusé de réception en préfecture
014-211401179-20191022-CM-130-28102019
-DE
Date de télétransmission : 29/10/2019
Date de réception préfecture : 29/10/2019